39 rue Cambon 75001 PARIS

EURONEXT PARIS NOTICES



21 octobre 2004

N° 2004 - 3442

NEXITY

- Résultat de l'Offre à Prix Ouvert sur le Premier Marché annoncée par les avis N°2004-3305 du 11 octobre 2004 et N°2004-3377 du 15 octobre 2004.
- Conditions d'ouverture du marché le 22 octobre 2004.

1 - Résultat de l'Offre à Prix Ouvert

Après centralisation des états récapitulatifs des ordres d'achat reçus des intermédiaires, EURONEXT PARIS fait connaître qu'au total, elle a enregistré 15 004 ordres d'achat portant au total sur 1 950 412 actions.

L'état global des ordres reçus se décompose ainsi :

Décomposition des ordres	Nombre de fractions d'ordres	Nombre d'actions demandées
Fraction d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus)	15 004	1 120 423
Fraction d'ordre A2 (au-delà de 100 titres)	3 210	829 989
Nombre total d'ordres	15 004	1 950 412

Conformément aux indications données dans l'avis n° 2004-3305 du 11 octobre 2004, EURONEXT PARIS a coté un cours de 17,90 euros et a procédé à la répartition des 1 520 654 actions offertes dans le cadre de l'0ffre à Prix Ouvert.

	Pourcentage de réponse	Nombre d'actions allouées
Fraction d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus)	100 %	1 120 423
Fraction d'ordre A2 (au delà de 100 titres)	48,2224647622576 %	400 231

N.B: Il est rappelé que dans le cas où l'application du pourcentage de réponse des ordres n'aboutirait pas à un nombre entier de titres, ce nombre serait arrondi au nombre entier immédiatement inférieur.

Dans le cadre du Placement Global, Le nombre de titres alloués s'élève à 13 685 885 hors option de sur-allocation.

2 - Cotation

A partir du 22 octobre 2004, les actions NEXITY seront négociées, en continu, groupe de valeurs 12.

- <u>Mnémonique</u> : NXI

<u>Code ISIN</u> : FR0010112524

Dispositions particulières le 22 octobre 2004 :

- Pré ouverture du marché de l'action : 7h15- Ouverture : 10h30

- Cours de référence : prix de l'OPO soit 17,90 euros

- Seuil de cotation : +/-20 % du cours de référence

Si le prix excède les seuils statiques à l'ouverture, le marché est réservé pendant 15 minutes. Le nouveau prix de référence utilisé est le seuil précédemment atteint (seuil haut ou seuil bas). Les intervalles statiques de prix sont alors fixés à +/- 10% du nouveau prix de référence.

Après cotation du premier cours sur la valeur, la cotation s'effectuera selon les règles habituelles du continu en matière de seuils.

<u>Dès le jour de bourse suivant,</u> les règles habituelles du continu, en matière de seuils et de durée de réservation, seront appliquées à la cotation de la valeur.

3 - Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO: les opérations de règlement-livraison des négociations du 21 octobre 2004 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, d'une part entre ABN Amro Securities Paris (Euroclear Bank Bruxelles : adhérent 611 / compte 23667) et les adhérents acheteurs, et d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 26 octobre 2004. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 25 octobre 2004 à 12 heures. L'instruction aura comme date de négociation le 21 octobre 2004.

4 - Nombre d'actions admises au Premier Marché

Le nombre d'actions composant le capital de la Société NEXITY s'élève à 29 883 150 actions, après fusion avec Terre Neuve et souscription de l'intégralité de l'augmentation de capital réservée aux salariés, d'une valeur nominale de 5 euros chacune, portant jouissance au 1er janvier 2004.

2/2